Charlotte, 27 ans, interne en médecine, mortellement fauchée par un homme sans permis et déjà connu de la police, il avait tenté de désosser le véhicule (Màj : Amar M., 13 mentions au casier, condamné à 6 ans ferme)

22/10/2022 à 18h16



22/10/2022

Selon la Provence, Amar M., 58 ans, a écopé de six ans de prison ferme pour avoir percuté et tué Charlotte Berthoux , 26 ans interne en médecine, le 22 septembre 2021. Il était poursuivi pour homicide involontaire aggravé par au moins deux

circonstances : l'excès de vitesse et le délit de fuite. En plus de sa condamnation, la quatorzième à figurer à son casier judiciaire bien rempli, le quinquagénaire ne pourra pas repasser le permis de conduire durant 8 ans.

La jeune étudiante en médecine, fille de Béatrice Berthoux, élue au Département du Rhône et à la ville de Villefranche-sur-Saône, avait été fauchée par l'automobiliste dans les rues d'Aix alors qu'elle traversait sur un passage piéton. **Le chauffard roulait à plus de 140 km/h à bord de son Audi RS6 et ne s'était pas arrêté.**

Aux enquêteurs, le quinquagénaire qui roulait sans assurance ni permis avait indiqué ne pas avoir senti l'impact. Avec l'aide d'un complice, il avait pourtant désossé sa voiture quelques jours après l'accident.

La présidente du tribunal judiciaire aixois les a forcés à regarder les photos du corps désarticulé de Charlotte, celui-là même qu'Amar M. avait projeté sur plusieurs dizaines de mètres puis laissé agoniser.

Lyon Mag

06/10/2021

Aix-en-Provence – Depuis le drame, dans ces colonnes elle est invariablement "une jeune interne en médecine de 27 ans ". Un simple profil. Pas de prénom, pas d'histoire, pas de visage. Des articles parus ces derniers jours chez nos confrères du Progrès ont permis de lever le quasi-anonymat qui l'enveloppait et de raconter ce destin foudroyé. **La piétonne dont la vie s'est brutalement arrêtée le 22 septembre, vers 21 h 15 dans la rue de la Molle s'appelait Charlotte Berthoux.**

Avant d'arriver à Marseille, elle avait grandi dans un paysage

de coteaux, à Ville-franche-sur-Saône, capitale du Beaujolais, entre un père, chirurgien et une mère, Béatrice Berthoux, devenue une figure de la politique locale à travers ses différents mandats de conseillère régionale, vice -présidente du Département et adjointe au maire.

[…]

Après 10 jours d'investigations menées tambour battant, le conducteur présumé du bolide qui l'a renversée a été mis en examen et écroué samedi dernier pour homicide involontaire aggravé par le délit de fuite. **Selon nos informations, il n'avait ni permis valide, ni assurance. Ce Gardannais de 56 ans au passé de voyou compte dans son CV plusieurs séjours en détention dans le cadre de condamnations pour vols avec arme, détention de produits stupéfiants, braquage, recel ou encore proxénétisme. Il serait sorti de prison depuis un ou deux ans et résidait ces derniers temps à Aix, du côté des Pinchinats.**

Après les faits, le conducteur présumé s'était rendu chez un ami à Meyrargues afin d'y **dissimuler le véhicule incriminé que les enquêteurs ont retrouvé presque entièrement désossé lors de leur perquisition** en fin de semaine dernière. L'ami en question, âgé de 47 ans, a également été mis en examen mais laissé libre. Il dit avoir apporté son aide sans savoir que le véhicule avait été impliqué dans un accident. "*Il est profondément affecté par cette situation qui le dépasse et dont il n'est pas responsable*," déclare son avocat, Me Adrien Milani. Il pourrait être poursuivi pour dissimulation de traces et indices.

La Provence